

Le travail du cuir à domicile Saint-Émile



En couverture

Détail de la Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle France (1688). Robert de Villeneuve, ing. Bibliothèque et Archives Canada/NMC-2708

Étalage de mocassins à la manufacture de pantoufles «Bastien Bros.» Bibliothèque et Archives nationales du Québec E6,S7,P35433 J.B. Charuest 1947

Coordination

Hélène Nadeau, Conseillère à la culture Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Recherche et rédaction

Nicole Dorion, ethnologue Julie-Rachel Savard, historienne

Conception graphique et infographie

Laframboise Design

Révision linguistique

Francine Huot Manon Petitolero Martine Lévesque

Mention spéciale

Cette brochure est destinée à valoriser et à faire connaître l'importance socio-économique et culturelle de l'industrie du cuir en diffusant les résultats de l'enquête ethnologique intitulée Le travail domestique relié à l'industrie du cuir à Saint-Émile réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2004.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, qui ayant travaillé le cuir à domicile ou continuant ce genre de travail, ont accepté de collaborer à ce projet et de partager avec nous leurs souvenirs et leurs connaissances.

Nos remerciements s'adressent aussi à Jean-Pierre Cloutier, Guillaume Deschênes ainsi que Joëlle Gagné pour l'aide qu'ils ont apporté dans l'élaboration de cette brochure.

Pour toute question relative à la présente brochure, communiquez au 418 641-6007.

Imprimé en 2008

L'INDUSTRIE DU CUIR À LA HAUTE-SAINT-CHARLES DE SES ORIGINES À NOS JOURS	2
LA FABRICATION D'UN MOCASSIN	
> Premières opérations à l'usine	5
Travail de perlage	7
Travail de laçage	8
Travail « cousu main »	8
Dernières opérations en usine	10
LES PARTICULARITÉS DU TRAVAIL À DOMICILE	
> Recrutement de la main-d'œuvre	11
→ Formation	12
→ Périodes de travail	13
Nombre d'années	14
Trucs ou méthodes particulières	14
Vitesse de production	15
Rémunération	17
Avantages du travail à domicile	18
Avenir du travail à domicile	18

L'INDUSTRIE DU CUIR À LA HAUTE-SAINT-CHARLES DE SES ORIGINES À NOS JOURS

Le travail du cuir a profondément marqué le territoire de La Haute-Saint-Charles. Plus qu'une simple activité, il a représenté le moteur économique des communautés qui vivent dans ce secteur. Il a influencé les relations entre les Lorettevillois et les Hurons et laisse encore des traces bien visibles dans le paysage de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Ce phénomène est intimement lié à la présence de la communauté huronne-wendate. Cette dernière s'installe à la Jeune-Lorette, maintenant Wendake, aux environs de 1697 et travaille le cuir en complémentarité avec ses activités de chasse, de pêche, de cueillette et de commerce. Au XIXe siècle, avec l'avancée de la colonisation, les Hurons-Wendat ont des difficultés croissantes, parce que la forêt ne peut plus assurer leur subsistance, et ils se tournent vers l'artisanat.



Vendeuse de mocassins traversant le Saint-Laurent devant Québec, Cornelius Krieghoff. L'artisanat est une activité pratiquée depuis longtemps déjà au Villages-des-Hurons. Dans la deuxième moitié du XIX* siècle, cette activité prend cependant une nouvelle dimension. Avec la croissance de la population dans la région de Québec et le passage de plus en plus fréquent de voyageurs, la communauté huronne voit s'ouvrir devant elle de nouveaux débouchés pour ses produits artisanaux. Source: MBAC NGC_39989.

Leurs produits de style «indien» sont écoulés sur le marché de Québec ou même auprès des touristes de Charlevoix. La production de raquettes et de mocassins en cuir connaît une croissance particulièrement remarquable. En 1900, les Amérindiens produisent annuellement 7000 paires de raquettes et 140 000 paires de mocassins pour une population d'à peine plus de 400 âmes.

Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, la croissance de la demande pour les mocassins et les raquettes est telle que les autochtones n'arrivent plus à eux seuls à satisfaire la demande. Les entrepreneurs hurons choisissent alors d'embaucher un nombre croissant de non-autochtones à qui ils apprennent le travail du cuir. Parmi ceux-ci, plusieurs ouvriront ensuite leur propre fabrique.

À cette même époque, la révolution industrielle influence aussi les méthodes de production et le travail dit « à la pièce » se développe. Les mocassins sont taillés en atelier pour être ensuite distribués chez des personnes chargées de les assembler contre une rémunération fixée pour chaque douzaine de mocassins complétée. Dans certains cas, l'assemblage des mocassins devient une activité à laquelle participent tous les membres de la famille dès le plus jeune âge.



Un ouvrier occupé à coudre la semelle d'un mocassin, à la manufacture de pantoufles « Bastien Bros. » Bibliothèque et Archives nationale du Québec E6,S7,P35435.

En 1896, Pierre B. Savard introduit à la Jeune-Lorette la fabrication du gant de cuir. À cette même époque, le travail du cuir devient réellement une industrie. C'est l'ère des grandes manufactures comptant plusieurs machines actionnées à la vapeur et à l'électricité. À partir de 1912, la chute Kabir-Kouba joue ainsi un rôle crucial pour les industries en pleine croissance puisque c'est grâce à elle que la Compagnie hydraulique et électrique de Lorette est en mesure de produire l'énergie dont elles ont besoin.

Dans les années 30, l'industrie du cuir connaît une période de vaches maigres, mais les affaires reprennent avec la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle les grandes manufactures de gants prospèrent grâce aux contrats avec l'armée.

Dans les années 60, les manufactures de cuir de Loretteville, de Saint-Émile et du Village-Huron, comme celles de l'ensemble du Canada, entrent dans une phase de déclin, car elles ont de la difficulté à compétitionner les produits importés. Plusieurs entreprises tentent de s'adapter au changement et peuvent compter sur l'expertise de la main-d'œuvre locale ainsi que sur la spécialisation de la production dans le mocassin pour survivre.

Malgré ce contexte difficile, l'industrie du cuir demeure encore très présente dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, en particulier à Saint-Émile, où sa présence a généré une expertise unique chez les résidants.

Dès l'ouverture d'usines de chaussures en cuir à Saint-Émile, de nombreuses familles viennent s'établir à proximité, attirées par les emplois offerts. En plus du travail à l'usine, elles savent que ces industries font également appel à une main-d'œuvre qui travaille le cuir à domicile. Il s'agit d'une activité qui se fait dans l'intimité des foyers, dont on a très peu entendu parler. En 2005, une enquête ethnologique intitulée *Le travail domestique relié à l'industrie du cuir à Saint-Émile* a permis de recueillir les témoignages et les récits de ces travailleurs qui maintiennent un lien vital avec le passé en perpétuant un savoir-faire qui s'inscrit dans l'histoire socio-économique et culturelle du territoire. Voilà un patrimoine à découvrir.

Les pionniers portaient mocassins et raquettes à neige

Les «souliers sauvages » étaient couramment portés depuis le milieu du XVIIe siècle par les premiers arrivants européens qui se procuraient leurs chaussures auprès des autochtones, faute de pouvoir alors importer des chaussures d'Europe. Pour les autochtones, cette chaussure était bien adaptée à leur mode de vie. La souplesse de la semelle permettait d'enfiler des mocassins sous des raquettes, offrait la possibilité de se déplacer sans bruit de part et d'autre du territoire et de voyager en canot d'écorce de bouleau sans l'endommager.

LA FABRICATION D'UN MOCASSIN

Le mocassin est une chaussure souple fabriquée à partir de trois pièces de cuir: l'empeigne, le plateau et le collet. L'empeigne enveloppe le pied. Cette pièce de cuir est ramenée sur les côtés et sur le devant du pied où elle est jointe par un laçage à une pièce en forme de « U » appelée plateau.



Premières opérations à l'usine

La confection d'une chaussure souple requiert plusieurs opérations. On compte 25 à 30 opérations pour la fabrication d'un simple mocassin. Pour une botte à raquettes, on identifie plus de 40 opérations avant d'arriver au produit final.

La première opération, la coupe du cuir, est confiée à des tailleurs expérimentés. Ils connaissent la façon de placer les patrons afin de perdre le moins possible de cette matière première relativement dispendieuse. Anciennement, les tailleurs utilisaient des patrons en tôle et des couteaux puis, vers 1960, ils taillent le cuir à l'aide d'emporte-pièces et d'une masse. De nos jours, ils se servent surtout d'emporte-pièces et de machines.

Certains mocassins sont fabriqués en cuir de chevreuil et d'orignal, quoique ce soit surtout le cuir de vache qui soit utilisé, car moins dispendieux. Les mocassins traditionnels sont taillés dans des cuirs de couleur naturelle. Cependant, on fabrique aussi des mocassins dans une très grande variété de couleurs pour répondre aux exigences de la mode.

Emporte-pièces et masses utilisés vers 1960 servant à découper et à enlever d'un seul coup le plateau dans une pièce de cuir.

On procède ensuite à différents marquages, soit les pointures, le perçage du plateau pour le perlage et l'emplacement de la semelle. On amincit quelques pièces de cuir pour faciliter la couture, puis on débute le montage du mocassin. On procède au plissage, c'est-à-dire réaliser les coutures qui forment le talon du mocassin. Ensuite, on coud à la machine la semelle et le collet à l'empeigne. Rendus à ce point, les lots de mocassins sont confiés aux travailleurs à domicile pour le perlage et le laçage.



Deux couturières à la manufacture de « Bastien Bros. » en 1947, exécutant à la machine à coudre les coutures qui forment le talon du mocassin. Source: Bibliothèque et Archives nationales du Québec E6,S7,P35430, J.B. Charuest 1947.

Travail de perlage

Le travail de perlage consiste à décorer les mocassins de petites perles de différentes couleurs. Pour exécuter ce travail, on utilise du fil appelé «ligneul», des ciseaux et des aiguilles très fines. Au cours des ans, les motifs ont évolué. On mentionne qu'il n'y a pas un modèle qui soit plus difficile à réaliser qu'un autre, mais certains prennent plus de temps à réaliser selon la complexité du motif.

Aux alentours des années 1960, au moment où les plateaux des mocassins à perler n'étaient pas percés, les perleuses cassaient régulièrement des aiguilles en travaillant. À partir des années 1970, l'usage de nouvelles machines poinçonneuses permet aux industries de percer à l'avance les trous dans le cuir, afin de faciliter les opérations de perlage et de laçage. Les motifs à perler étant percés, les travailleurs peuvent dorénavant réaliser chacun des motifs de façon identique, répondant ainsi aux exigences de l'employeur.



Ce sont surtout des femmes qui font la pose de perles et l'on retrouve fréquemment plus d'une génération de perleuses dans une famille.

Patron d'un motif en forme d'étoile.



Travail de laçage

Le travail de laçage est l'opération qui consiste à assembler la pièce couvrant le dessus du pied, appelée « plateau », à l'empeigne, en suivant les trous déjà poinçonnés. Le laçage simple présente une couture en diagonale ou à l'horizontale, tandis que le laçage croisé prend la forme d'un « X ».



Le travail de laçage nécessite du ligneul, une aiguille à pointe arrondie et des ciseaux. On utilise aussi une grande règle à mesurer pour ne pas gaspiller le fil.

Travailleuse exécutant un laçage croisé.



Mocassin à laçage croisé (à gauche) et à laçage simple (à droite).

Travail « cousu main »

Bien qu'en moindre quantité, on fabrique toujours des mocassins et des bottes à raquettes de façon traditionnelle, c'est-à-dire que la couture qui relie l'empeigne au plateau est faite à la main sans que les pièces de cuir ne soient percées au préalable. Il s'agit d'un travail des plus difficiles, car après avoir percé le cuir avec l'alène, la personne coud la chaussure à l'aide de deux aiguilles et elle doit exercer une forte tension sur les fils.

Pour le travail « cousu main », le travailleur a besoin d'une forme, d'une paire de pinces, de broquettes, d'un marteau, d'une alène (poinçon servant à transpercer la peau et à former les petits trous nécessaires au passage du fil), d'aiguilles et de ligneul.

Pour coudre une botte à raquettes de façon traditionnelle, le travailleur s'installe les pieds sur un banc et retient la botte entre ses jambes. Il place les pièces de cuir sur une forme. Lors du « cousu main », la forme sur laquelle on coud la botte est identique pour les deux pieds, car la moindre incurvation rendrait difficile l'extraction de cette forme, une fois la botte montée. Avant de commencer l'assemblage, il étire le cuir de l'empeigne à l'aide de pinces, puis le fixe à la forme, utilisant des broquettes et un marteau. Il fixe la partie supérieure, appelée plateau, de la même façon. Les broquettes ne sont pas enfoncées profondément, mais suffisamment pour retenir le cuir en place. Puis, il débute la couture. Avec l'alène, il perce d'abord un trou dans les deux parties du cuir à assembler, puis coud avec deux aiguilles, l'une passant dans le trou et allant vers la gauche et l'autre passant dans le même trou et allant vers la droite. À chaque passage des aiguilles, il doit tirer fortement sur les fils.



Le travail « cousu main », une tâche qui requiert plus de force physique que le laçage, est généralement confié aux hommes qui travaillent le cuir à domicile. Les employeurs ont toutefois spécifié que, de nos jours, on trouve très peu de personnes qui acceptent de faire ce genre de travail jugé extrêmement exigeant.

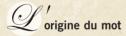
Dernières opérations en usine

Lorsque les mocassins reviennent du domicile des travailleurs, il reste environ huit opérations à compléter en usine. Des ouvriers placent les mocassins sur des moules qui passent ensuite dans une machine où la chaleur conditionne le cuir et leur donne leur forme définitive. On coupe ensuite l'extrémité des fils du laçage, puis on les colle pour éviter qu'ils se défassent. On fait une boucle sur le dessus avec les



extrémités du lacet de cuir et on nettoie le mocassin à l'aide d'une machine à pression d'air. Finalement, on indique les caractéristiques du mocassin sur la boîte et on procède à l'emballage et à l'entreposage.

Les mocassins placés sur les moules circulent à la chaleur quelques minutes. Cette opération conditionne le cuir et donne au mocassin sa forme définitive.



Les Amérindiens occupent une place primordiale dans notre univers géographique, politique et culturel. Mocassin est un mot d'origine algonquine. En algonquien, ce mot s'écrit « mekezin » ou « makisin », et veut dire : chaussure. Toutefois ce mot serait entré dans notre langue par l'intermédiaire de l'anglais. La littérature française, friande de l'exotisme américain, a contribué à faire pénétrer ce mot dans l'usage québécois. Dans Atala (1801), Chateaubriand désigne par mocassine (dont la graphie rappelle la prononciation anglaise) ce que nos ancêtres appelaient soulier sauvage, soulier de boeuf, soulier de chevreuil ou soulier mou.

LES PARTICULARITÉS DU TRAVAIL À DOMICILE

Le laçage ou le perlage des mocassins sont des opérations surtout exécutées par les femmes qui souhaitent rester au foyer pour s'occuper des enfants. Toutefois, le soir venu, le travail du cuir à domicile devient bien souvent une activité familiale ou de couple. À une certaine époque, il n'était pas rare de voir les membres d'une même famille s'entraider et travailler de concert, afin d'augmenter le revenu familial. Une dame mentionnait: « On était onze qui laçaient dans la maison. » Parfois les parents devaient élever la voix pour que les enfants fassent leur part du travail: « Si tu veux aller jouer dehors, fais-moi ça, puis après ça tu iras jouer. »



Enfants participant au travail de laçage. Source: collection privée.

Recrutement de la main-d'œuvre

Les industries de la chaussure en cuir souple n'ont jamais publié d'annonces dans les journaux pour recruter des personnes intéressées à travailler le cuir à domicile. Cette activité étant peu connue à l'extérieur des limites de Loretteville, de Saint-Émile et de Lac-Saint-Charles, ce sont les gens de la place qui contactent les entreprises locales pour obtenir du travail. Lorsqu'une usine a besoin de personnel additionnel, la nouvelle circule dans le milieu et les postes sont rapidement pourvus. Auparavant, dans la municipalité de Saint-Émile, « tout le monde vivait des manufactures. »

Formation

La majorité des travailleurs ont appris le travail de perlage ou de laçage alors qu'ils étaient relativement jeunes. Une personne se souvient que lorsqu'elle arrivait de l'école, elle regardait travailler sa mère et lui aidait un peu. « On aimait ça, couper les lacets, puis c'était plus un jeu que d'autres choses. Puis à un moment donné, bien on savait comment faire. » Au fur et à mesure de leur apprentissage, on confie aux jeunes un travail un peu plus exigeant.

On peut sans contredit affirmer que dans la majorité des familles, c'est la mère qui initiait les autres membres de la famille au travail du cuir, bien que parfois les aînés montraient aux plus jeunes. Une dame était fière de dire que dans sa famille, « c'était moi qui étais la maîtresse, parce que j'inspectais. C'est les autres qui leur montraient comment faire, mais si c'était pas bien fait, fallait le recommencer. » Dans ce cas, le père ou une personne plus expérimentée reprenait le travail.

Les personnes ne peuvent réellement évaluer le temps requis pour faire leur apprentissage, puisqu'elles ont souvent appris par observation. En général, «si la grand-mère en faisait, donc la fille l'a appris, qui est devenue mère, qui l'a montré à sa fille.»





Périodes de travail

La majorité des travailleurs du cuir à domicile sont à l'oeuvre cinq jours par semaine. Cependant, certaines personnes disent: « J'en prenais toujours pour les fins de semaine aussi, parce que j'aimais ça faire ça. » Leur journée de travail débute généralement tôt le matin, peu après la livraison des lots de mocassins. La personne peut planifier son emploi du temps en fonction de ses activités personnelles et des lots qui lui sont apportés, en autant que le travail soit fait. Toutefois, il importe de mentionner qu'elle n'est pas obligée de compléter dans la même journée tout le travail reçu. Les mères profitent du temps où les enfants sont à l'école pour travailler, mais il n'est pas rare qu'elles continuent en soirée.

Considérés comme des travailleurs autonomes, les travailleurs à domicile ne jouissent d'aucune journée de vacances payées par leurs employeurs. Lorsqu'une personne veut prendre congé, elle avertit ses employeurs du laps de temps pendant lequel elle souhaite arrêter. «Si je décide demain que j'en fais pas, je les appelle, puis je leur dis que j'en veux pas. » Les employeurs respectent cette façon de faire et pour la durée du congé, ils confient les lots de mocassins à d'autres travailleurs.

Nombre d'années

L'unanimité se fait parmi les personnes qui travaillent le cuir à domicile, à l'effet qu'elles aiment ce qu'elles font. Ayant commencé auprès de leur mère pendant leur adolescence, des dames ont parfois repris après la naissance de leur premier enfant. L'une d'elles résume la situation en disant : « Bien, on a été élevées dans ça. Surtout quand tu fais de quoi et que tu l'aimes, c'est intéressant à faire. » Ainsi, en reculant dans le temps, ces personnes constatent qu'elles comptent parfois vingt, trente et même plus de quarante ans d'expérience. Quelques-unes ont continué jusqu'à l'âge de 65 et même 75 ans. L'une d'elles disait : « J'ai laissé ça, parce que je fais de l'arthrite dans les doigts et je n'étais plus capable. J'avais de la misère avec mon aiguille, mais j'aimais ça, j'aimais ça!»

Trucs ou méthodes particulières

Désireuses de se faciliter la tâche et d'augmenter la cadence de leur production, des personnes développent parfois des méthodes particulières de travail qu'elles sont fières de partager avec d'autres.

Un laceur avait trouvé qu'en épointant l'aiguille, son travail devenait plus facile. «Si c'est trop pointu, ça pique dans le cuir, puis ça va mal. Faut que ça soit rond un petit peu. (...) C'est sûr que c'est moins dangereux. Parce que quand tu manques ton coup pis tu te piques, ça saigne tout de suite. Puis quand c'est rond un petit peu, ça pique pas. » Cette pratique a rapidement été adoptée par tous les laceurs.



Lot de mocassins prêt à être acheminé aux travailleurs à domicile pour les opérations de laçage et de perlage.



Perles utilisées par les travailleuses pour décorer les mocassins.

D'autres cirent leur fil avec de la paraffine. «On s'achetait ça, des grosses briques, puis on s'en coupait un morceau.» Il semble qu'un fil ciré glisse beaucoup mieux dans le cuir. À l'époque, plusieurs travailleurs du cuir à domicile avaient adopté cette méthode.

Vitesse de production

Il fut un temps pendant lequel les industries apportaient aux travailleurs à domicile autant de travail que ceux-ci voulaient en faire. Afin de se faire un meilleur revenu, certains « travaillaient à s'arracher presque le cœur (...) On laçait toute une journée quand on laçait. Du matin au soir. »

Une personne expérimentée arrive à terminer un laçage simple en deux ou trois minutes, tandis qu'un laçage croisé exige environ cinq à six minutes. Selon la pointure de la chaussure, le travail peut nécessiter plus de temps. La rapidité d'exécution dépend aussi du genre de cuir. Un cuir souple est facile à travailler, mais un cuir rigide exige plus d'efforts, donc plus de temps.



Botte à raquettes fabriquée de façon traditionnelle « cousu main »

Quelques personnes font du laçage leur principale activité. L'une d'elles nous disait: « J'en fais au moins un trois (fois) dix-huit paires certain par jour. Ça, c'est régulier à tous les jours. Puis ça, c'est du croisé. Puis même, il y a des fois que je peux faire du simple au travers. Ça, je vais en faire plus. » Une personne racontait avec fierté qu'en une seule journée, elle avait retourné à l'usine 180 paires de mocassins. Mais précisait-elle, « on était pas mal toute la famille qui laçait dans ce temps-là. »

La rapidité avec laquelle les personnes fixent les perles sur les plateaux des mocassins est aussi impressionnante. Une dame, reconnue pour sa rapidité, évalue qu'elle en fait « peut-être 60, 65 paires par jour (...) J'ai déjà fait jusqu'à quatre lots de 36 paires dans une journée. » Une personne expérimentée exécute des motifs simples comme « des petites étoiles, ça prend à peu près une demi-heure, trois quarts d'heure pour en faire trente-six (unités). » Par contre, le perlage d'un lot de dix-huit paires nécessite environ deux heures s'il s'agit d'un motif complexe comme des aigles.

Rémunération

On convient que le travail à domicile n'a jamais été très rémunérateur et ne permet pas d'atteindre le salaire minimum. Les travailleurs sont rémunérés au rendement. Ils sont payés pour chaque paire de mocassins qu'ils font. Le montant accordé est basé sur le genre de travail à effectuer et est déterminé par le temps requis pour son exécution. On prend ainsi en considération s'il s'agit de laçage simple, de laçage croisé ou de « cousu main ». La rémunération peut aussi varier selon la taille de la chaussure et la sorte de cuir. En ce qui concerne le perlage, le travail est évalué en fonction du temps requis pour fixer les perles et évidemment de la complexité du dessin. Il faut ajouter que ces travailleurs ne bénéficient d'aucuns avantages sociaux.

Les augmentations salariales dépendent du bon vouloir des employeurs. L'un d'eux reconnaît que les augmentations n'arrivent pas de façon régulière, mais qu'elles font généralement suite aux demandes des travailleurs. « À un moment donné, ils disent: ça fait longtemps qu'on n'a pas eu... Bien ok, on va ajuster ça. »

Bien que ce travail constitue un revenu d'appoint pour certaines personnes, pour d'autres, il représentait beaucoup plus, c'était un revenu indispensable. D'ailleurs, plusieurs travailleurs mentionnent: « Il y a beaucoup de familles qui ont survécu avec ça. »



Mocassin à laçage croisé.

Avantages du travail à domicile

Pour les entreprises, l'embauche de travailleurs à domicile comporte un réel avantage, principalement parce qu'ils n'occupent aucun espace à l'usine. Pour les personnes qui travaillent le cuir à domicile, les avantages sont entre autres de travailler selon un horaire qui leur convient et de pouvoir offrir leurs services à plus d'une compagnie. Un avantage non négligeable est que les gens n'ont pas à se déplacer. Pour certaines personnes, c'est surtout la possibilité de continuer à veiller à la bonne marche de la maisonnée, tout en augmentant le revenu familial. Aussi a-t-on souvent entendu dire: « J'avais les enfants et je ne voulais pas les faire garder. »



Mocassin à laçage croisé.

Avenir du travail à domicile

Le milieu des années 1970 a été une période difficile au niveau de l'embauche de personnes travaillant le cuir à domicile. Bien que les travailleurs ne refusent pas de prendre l'ouvrage, il est arrivé un moment où ils ont jugé que les tâches qu'on leur demandait d'exécuter étaient trop difficiles. L'arrivée de machines poinçonneuses a permis aux entreprises de procéder à un changement important, soit de percer les trous dans le cuir avant les opérations de perlage et de laçage.

Pratique presque centenaire, le travail du cuir à domicile tel qu'on le connaît semble à nouveau compromis. La majorité des personnes qui travaillent le cuir à domicile pour les usines de Saint-Émile ont atteint un certain âge, tandis que les perspectives d'un travail ardu et d'un faible revenu n'attirent pas la relève. Déjà, certains produits sont presque disparus; on peut penser aux bottes à raquettes traditionnelles qui sont cousues à la main, par très peu de personnes. Un employeur est persuadé que lorsque ces personnes « ne voudront plus en faire, ca n'existera plus. »

Un autre facteur de la chute du travail du cuir à domicile est la faible quantité de travail disponible, dû à la féroce compétition de pays étrangers. Pour une partie de leur production, des usines font appel à la main-d'œuvre bon marché de Chine. Désireuses de suivre le marché mondial, ces usines expédient des cuirs de moins belle qualité, avec lesquels la main-d'œuvre chinoise fabrique des mocassins.



Les travailleurs du cuir à domicile sont à l'œuvre à Saint-Émile et dans les environs depuis de nombreuses années. Il s'agit d'une activité méconnue, car ces gens travaillent dans l'ombre. En effet, bien peu de personnes savent que certaines des parties des mocassins et des bottes à raquettes sont assemblées et perlées à la main dans le secteur de Saint-Émile. Un employeur disait que même certains grossistes et commis dans les boutiques ignorent cette pratique. « Quand on va faire des salons pour vendre les produits, ceux qui achètent les produits ne le savent même pas que c'est fait à la main. (...) Ils restent surpris. » Un travailleur ironisait en disant que même lorsque les gens savent qu'une partie de la chaussure est faite à la main, ils croient que « c'est cousu par les amérindiens. Les amérindiens, c'est nous. »



Mocassin de bébé à laçage simple.



Itinéraires histoire et patrimoine

Les publications de la collection *Itinéraires histoire et patrimoine* proposent des guides de découvertes de l'histoire et des richesses patrimoniales qui caractérisent un territoire ou encore un élément distinctif de celui-ci. Cette collection est une idée originale du réseau *Villes et villages d'art et de patrimoine*, qui a pour mission de promouvoir et mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine dans une optique de développement du tourisme culturel dans toutes les régions du Québec. À ce jour, des arrondissements de la ville de Québec et le territoire de Wendake ont joint les rangs de la collection et d'autres régions du Québec emboîteront le pas prochainement.

Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine www.vvap.ulaval.ca

Les différentes brochures de la Ville de Québec sont disponibles dans les bibliothèques, les bureaux d'arrondissement et en ligne.

Ville de Québec www.ville.quebec.qc.ca



Travailleuse terminant un laçage croisé. Les façons de débuter et de terminer les coutures sont propres à chaque usine et, parfois même, à un genre de mocassin.

Entente de développement culturel

